



COMMUNIQUE:

Inclusion de Maurice sur la liste des pays à risques élevés de la Commission Européenne

Jeudi 7 mai 2020: La Mauritius Bankers Association (MBA) a pris note de l'inclusion de Maurice à la liste des pays à risques élevés par la Commission Européenne, ce jeudi 7 mai 2020.

Cette inclusion fait suite au Mutual Evaluation Report de 2018 de l'ESAAMLG sur le cadre juridique et réglementaire mauricien concernant la lutte contre le blanchiment d'argent en vigueur à Maurice. C'est sur la base de ce rapport que Maurice a été incluse sur la '*list of monitored jurisdictions*' du GAFI-FATF. Cette liste du GAFI-FATF a été reprise, aujourd'hui, par la Commission Européenne.

La MBA souhaite faire ressortir que le rapport de 2018 n'a relevé aucune défaillance AML-CFT dans le secteur bancaire mauricien. Au contraire, le rapport souligne que les institutions bancaires adhéraient à des normes supérieures à celles prescrites par les lois mauriciennes. Le secteur bancaire Mauricien demeure sain, bien capitalisé et conforme aux normes internationales.

La MBA souhaite aussi attirer l'attention du public sur le fait que, depuis le rapport 2018, Maurice a apporté de nombreux amendements à son cadre légal et est aujourd'hui en conformité avec 35 des 40 recommandations de l'ESAAMLG. Les autorités mauriciennes coopèrent activement avec le GAFI pour démontrer l'adhérence à ces normes. L'inclusion sur la liste de l'Union Européenne à ce stade est, à cet égard, surprenante.

La MBA s'engage à continuer de travailler de concert avec la Banque de Maurice et d'autres organisations gouvernementales, avec pour objectif de maintenir la position de Maurice comme un centre financier répondant aux plus hautes normes internationales.